



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**Séance du 19 mars 2024**

<b>Date de convocation :</b> 13/03/2024 <b>Date d'affichage :</b> 13/03/2024 <b>Nombre de membres :</b> 21 <b>Nombre de présents ou représentés :</b> 15 <b>Nombre de votants :</b> 15 <b>Absents / Excusés :</b> 6	<b>Objet :</b> Avenant au Bail Emphytéotique Administratif	<b>Délibération n° 2024-3</b>
		<b>Résultat du vote</b> 15 pour 0 contre 0 abstention

L'An Deux Mille Vingt Quatre, le 19 mars à 16h30, les membres du Comité syndical du Syndicat Mixte du Circuit des 24 Heures du Mans, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département - Salle Joseph Caillaux, sous la présidence de Monsieur Dominique LE MÈNER, Président du Syndicat mixte. Le quorum est atteint, les membres du Comité syndical peuvent valablement délibérer.

**Présents :**

M. Dominique LE MÈNER, Mme Véronique CANTIN, M. Gérard GALPIN,  
Mme Monique NICOLAS-LIBERGE, Mme Véronique RIVRON, M. Régis VALLIENNE,  
M. Didier REVEAU, M. Jean-Yves LECOQ, Mme Carole HEULOT, M. François EDOM

**Procurations :**

Mme Marie-Pierre BROSSET donne pouvoir à Mme Véronique CANTIN  
M. Emmanuel FRANCO donne pouvoir à M. Régis VALLIENNE  
Monsieur Olivier SASSO donne pouvoir à Mme Véronique RIVRON  
Mme Christelle MORANÇAIS donne pouvoir à M. Didier REVEAU  
M. Thierry COZIC donne pouvoir à M. François EDOM

**Excusés :**

M. Frédéric BEAUCHEF, M. Jean Carles GRELIER, Mme Isabelle LEROY  
M. Chrisophe POT, Mme Christine TAFFOREAU-HARDY, M. Nordine ARIK

**Secrétaire de séance :** Mme Véronique CANTIN

Assistait également à la séance :  
Mme Marie SAJOUS

### 3. AVENANT AU BAIL EMPHYTÉOTIQUE ADMINISTRATIF

**Le Comité syndical,**

Vu le rapport de son Président,

Après en avoir délibéré :

- **ADOpte** le projet d'avenant n°9 au Bail Emphytéotique Administratif signé le 26 juin 2006 ;
- **VALIDE** l'entrée en vigueur de l'avenant n°9 à la date de signature de l'acte de vente pour chacune des cessions concernées par l'avenant ;
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant.

Pour extrait certifié conforme,  
Fait au Mans, le 19 mars 2024

Le Président



Dominique LE MÈNER